

Information **Emploi**  
Orientation Création d'activités  
Formation Qualification




Solidarité Territoriale pour l'Accès  
des Réfugiés à l'Emploi dans la Manche



Contact presse

**Laure PRUNIER**  
Directrice du PLIE du Cotentin  
MEF du Cotentin  
02 33 01 64 69  
lprunier@mef-cotentin.com



Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), l'Etat a lancé **un appel à projets national pour soutenir des projets contribuant à l'intégration professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, apatrides)**, via le déploiement de parcours d'accompagnement vers et dans l'emploi ou la création d'activité, la reconnaissance et le développement des compétences, la coordination et la professionnalisation des acteurs, la multiplication des passerelles avec les acteurs économiques d'un territoire.

**Le projet « Solidarité Territoriale pour l'Accès des Réfugiés à l'Emploi – STARE Manche »** porté par la Maison de l'Emploi et la Formation du Cotentin dans le cadre d'un consortium départemental, **a été sélectionné** par le Comité d'Engagement national **et bénéficiera d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du PIC.**

## **PRESENTATION DU PROJET STARE MANCHE**

---

Territoire à la fois urbain et rural, le département de la Manche connaît une dynamique économique et un besoin de compétences dans de nombreux secteurs d'activité en tension (industrie, bâtiment, hôtellerie-restauration, numérique, éolien, agriculture...), présentant ainsi des atouts pour les réfugiés qui souhaitent s'y installer de façon pérenne.

S'appuyant sur ce contexte économique favorable, le projet STARE Manche comporte **3 grands volets** :

- **L'organisation de parcours d'accompagnement individualisé vers l'emploi.** Coordonnés par des référents dédiés qui assureront le coaching emploi, les parcours combineront accompagnement à l'intégration citoyenne, consolidation des compétences langagières à visée professionnelle, développement des compétences professionnelles (immersions en entreprises, encadrement adapté en chantier d'insertion, formations individuelles d'adaptation des compétences...), accompagnement à la mobilité (formation adaptée au permis B) et appui psychosocial (lieu d'écoute psychologique, interprétariat en soutien aux démarches de soin) ;



ASTRE  
ENVIRONNEMENT



- **La formation des intermédiaires de l'emploi et l'information des entreprises sur des thématiques visant à faciliter l'intégration des réfugiés dans l'emploi** (interculturalité, cadre juridique réglementant le travail des étrangers, communication sur des parcours d'intégration dans l'emploi réussis).
- **La coordination générale du projet** qui sera assurée par la MEF et s'appuiera sur une plateforme numérique pour le partage des informations nécessaires à la gestion du projet, à la documentation des partenaires (dispositifs, outils et aides pouvant être mobilisés au profit des parcours) et à la capitalisation des bonnes pratiques.

## LES MEMBRES DU CONSORTIUM

---

Le projet porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin (MEF) rassemble, dans le cadre d'un **consortium**, la Mission Locale du Centre Manche, Passerelle Vers l'Emploi (organisme de formation et chantier d'insertion), l'Espace Temps-FJT (organisme de formation) et quatre chantiers d'insertion, Au Fil de l'Eau, Astre Environnement, Fil & Terre et Tri Tout Solidaire.

Le projet bénéficie du soutien de nombreux partenaires dont France Terre d'Asile, COALLIA, la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, Pôle Emploi et les services de l'Etat.

**Durée du projet** : 3 ans. Démarrage prévu en janvier 2020

**Objectif** : 200 bénéficiaires de la protection internationale en parcours.

**Coût du projet** : 576 901 € dont 460 320 € (soit 80 %) financés par l'Etat dans le cadre du PIC.

## Le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)

Piloté par le ministère du Travail, le PIC se fixe les ambitions suivantes pour la période 2018-2022 :

- former **1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés** du marché du travail ;
- répondre aux **besoins des métiers en tension** dans une économie en croissance ;
- contribuer à **la transformation des compétences**, notamment liée à la transition écologique et à la transition numérique.

Il s'articule autour de trois axes d'intervention :

- Axe 1 : Mieux analyser les besoins de compétences pour mieux orienter les politiques de formation et les personnes ;
- Axe 2 : Financer de nouveaux parcours de formation et d'accompagnement vers l'emploi durable ;
- Axe 3 : Innover et transformer par l'expérimentation, dans le cadre d'appels à projets.

Le PIC comporte 3 niveaux d'intervention :

- Une mise en œuvre en régions, dans le cadre de pactes régionaux d'investissement dans les compétences négociés entre l'Etat et les Régions. Objectif : **agir au plus près des territoires**
- Le lancement ou l'intensification d'actions nationales orientées dans l'accompagnement vers l'emploi des publics fragiles et le soutien aux enjeux de transformation des métiers (besoins émergents). Objectif : **mutualiser l'effort pour être plus efficace**
- Le lancement d'appels à projets nationaux pour innover et transformer par l'expérimentation. Objectif : **susciter l'innovation**.

Le PIC représente 15 milliards d'euros sur la période 2018-2022.

## Appel à projet Insertion Professionnelle des Réfugiés

Les près de 290 000 bénéficiaires d'une protection internationale et les demandeurs d'asile font partie intégrante des publics visés par le PIC parce qu'ils rencontrent souvent de très grandes difficultés dans l'accès au marché du travail et dans l'évaluation et la reconnaissance de leurs connaissances.

C'est pourquoi Muriel PENICAUD, Ministre du Travail, et Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ont lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2018, un appel à projet spécifique dont l'objectif est de contribuer à l'intégration professionnelle des réfugiés.

Cet appel à projet a pour ambition :

- de promouvoir la création de nouvelles coopérations entre acteurs publics et privés d'un territoire, acteurs historiques et acteurs émergents, acteurs spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de ce public et acteurs génériques œuvrant dans les champs de l'insertion, de la formation professionnelle ou de la création d'activité ;
- et d'encourager le renforcement de coopérations existantes.

17 projets sont lauréats de la seconde vague de sélection des dossiers déposés en réponse à cet appel à projet (sur 54 dossiers éligibles), dont **1 en Normandie : celui porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin (MEF)**.